

## Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure [2013/0210\(COD\)](#)  
codécision)  
Décision

Procédure terminée

Frontières extérieures: régime simplifié de contrôle des personnes fondé sur la reconnaissance unilatérale par la Bulgarie, la Croatie, Chypre et la Roumanie de certains documents comme équivalant à leurs visas nationaux aux fins de transit par leur territoire ou de séjours envisagés sur leur territoire

Abrogation Décision No 895/2006/EC [2005/0158\(COD\)](#)

Abrogation Décision No 582/2008/EC [2007/0185\(COD\)](#)

Sujet

7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas

Zone géographique

Chypre

Roumanie

Bulgarie

Croatie